

CIRCULAIRE N° 33 / 2024 – 26 avril 2024

Objet : ÉCOLE INCLUSIVE FUTURE ENQUÊTE NATIONALE

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

Depuis la loi du 11 février 2005, tout enfant a le droit d'être accueilli à l'école, y compris s'ils sont en situation de handicap. Cela signifie que l'Institution scolaire est en première ligne car il lui revient de faire en sorte que ce droit ne soit pas un simple vœu mais une réalité tangible pour chacun.

Au sujet de l'école inclusive, si quantitativement les chiffres sont flatteurs pour l'Éducation nationale, le constat, sur le terrain, est beaucoup plus contrasté qualitativement.

Cette loi a 20 ans. Où en sommes-nous ? Quel bilan pouvons-nous en tirer ? Quelles sont les perspectives pour favoriser une scolarisation réellement inclusive ?

C'est la raison pour laquelle, la fédération des DDEN a décidé d'engager une enquête nationale sur le thème de « L'école inclusive » en association avec la Fédération des APAJH, avec laquelle la FDDEN a signé une convention de partenariat.

Un groupe composé de DDEN et de membres de l'APAJH est en cours de constitution.

Côté DDEN, il pourrait s'étoffer de 2 membres supplémentaires.

Le groupe sera chargé de préparer les supports et de définir les items de l'enquête qui sera proposée à la rentrée scolaire prochaine aux unions. Cette enquête a pour but d'une part, de faire un état des lieux : ce qui est positif, ce qui est négatif et, d'autre part, de suggérer des préconisations et des améliorations.

Une visioconférence sera organisée courant mai ou juin avec l'ensemble du groupe.

Au cours de cette rencontre le plan de l'enquête sera posé, le calendrier défini et la répartition des tâches entre la FDDEN et l'APAJH.

Amitiés laïques et fédérales.

Marie-France Contant, Philippe Gallier, Nicole Tavarès,
conseillers fédéraux.